



## TCHAD

# FEUILLE DE ROUTE DE L'UNION EUROPEENNE ET DES PARTENAIRES<sup>1</sup> POUR L'ENGAGEMENT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

2014 – 2017

*(Extrait: Les priorités d'action)*

**Approuvé par:**

**Ambassade d'Allemagne au Tchad**

**Ambassade de France au Tchad**

**Délégation de l'Union européenne au Tchad**

**Agence Française de Développement au Tchad**

**Coopération suisse au Tchad**

**Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)**

**Date d'approbation / de mise à jour:**

**Aout 2014**

<sup>1</sup> Allemagne, France, AFD, Coopération suisse et GIZ

# 1 PRIORITES

Après une série de consultations entre la DUE, la France, l'Allemagne, les États Unis, la Suisse et des représentants de la société civile, **trois priorités globales avec une vision à long-terme** ont été identifiées. Elles représentent les changements structurels à moyen et long terme auxquels l'UE et les partenaires envisagent d'aboutir à travers leur engagement avec la société civile et le Gouvernement tchadien.

Cette vision à long terme est bâtie sur l'architecture de coopération actuelle (et les évolutions prévues) dans le pays, en prenant en compte les éléments du contexte politique et sécuritaire mouvant et met l'accent sur les processus de changement qui peuvent conduire à l'atteinte de ces priorités globales. Ces dernières ont été déclinées **en priorités spécifiques** qui présentent les résultats que les PTF ambitionnent d'obtenir ou auxquels ils souhaitent contribuer dans la période donnée.

## PRIORITE 1 Une société civile plus organisée, capable et viable

Il existe un consensus général entre les différents acteurs y compris chez les acteurs étatiques sur le caractère obsolète et non harmonisé du cadre légal régissant les OSC qui contient par ailleurs des dispositions en contradiction avec les principes de la liberté d'association. Il existe également un vide juridique sur le regroupement (structuration) et sur l'accès à l'information pertinente. La difficulté d'accès à un financement durable des OSC au Tchad y compris les financements publics et privés constitue une contrainte importante relevée par les études récentes, en particulier la cartographie des OSC au Tchad. Par ailleurs, il n'existe pas de dispositif global de renforcement des capacités, celui-ci est toujours ad-hoc.

Malgré les nombreux programmes et initiatives de renforcement de capacités mis en œuvre au profit des OSC au Tchad, les besoins en formation, en accompagnement de proximité et d'accès à l'information demeurent importants. Il existe peu de structures de recherche et d'accompagnement du monde associatif. La coopération entre OSC et universités/instituts de recherche n'est pas encore suffisamment développée et formalisée pour pallier cette situation, de sorte que les capacités de recherche et de documentation des organisations leur permettant de développer un argumentaire solide dans leur dialogue avec l'État tchadien restent faibles.

Dans le cadre de la mise en œuvre du 11<sup>ème</sup> FED, l'UE a identifié ce pilier comme un axe d'intervention du programme d'appui à la société civile.

### Rôle que l'UE et les partenaires peuvent jouer :

- Utilisation du dialogue politique pour faire avancer le processus législatif
- Facilitation du processus de concertation y afférent
- Appui ciblé à l'émergence de mécanismes endogènes de développement de renforcement de la société civile
- Promotion de l'accès à l'information des OSC

### Cette priorité globale s'articule autour des priorités spécifiques suivantes :

| PRIORITES SPECIFIQUES- RESULTATS                               | INDICATEUR(S) DE RÉSULTATS   |
|--|--|
| 1. Le cadre légal régissant les OSC est harmonisé et modernisé | <ul style="list-style-type: none"><li>• Une concertation multi-acteurs est conduite pour définir un consensus sur les axes de la réforme;</li><li>• Le gouvernement adopte un cadre juridique adéquat en conséquence ;</li><li>• Le nouveau cadre légal est vulgarisé et effectivement mis en œuvre.</li></ul> |

|  |   |
|--|---|
| 2. Un environnement propice pour un financement durable (en particulier endogène) des OSC est amélioré       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un débat public sur le financement endogène des OSC est promu;</li> <li>• Un texte sur le financement privé des OSC est élaboré de manière concertée, adopté et mis en vigueur ;</li> <li>• Une étude d'identification de mécanismes de financement alternatifs pour les OSC tchadiennes est réalisée ;</li> <li>• Un fonds commun pour l'appui aux OSC est graduellement mis en place.</li> </ul>                     |
| 3. Un dispositif permanent de renforcement des capacités des OSC est identifié et mis en place graduellement | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diagnostic sur l'offre existante de renforcement de capacités y compris l'identification des opérateurs potentiels est mené;</li> <li>• Une étude participative de faisabilité de la mise en place d'un centre de ressource pour les OSC est réalisée ;</li> <li>• L'opérationnalisation graduelle du centre de ressource y compris la mise en place d'un fonds commun pour son financement est entamée.</li> </ul> |
| 4. Promotion du droit d'accès à l'information pertinente   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un texte juridique opposable à l'administration est élaboré de manière concertée, adopté et mis en vigueur ;</li> <li>• Un système de partage d'information entre les PTF est en place.</li> </ul>   |

## PRIORITE 2 La société civile contribue à la consolidation d'un État de droit effectif

La verticalité et la rétention de l'information montrent que les réflexes d'accaparement hérités des régimes dictatoriaux sont encore vivaces, d'autant plus qu'ils concourent à créer l'opacité nécessaire au développement des mécanismes de corruption. Le système judiciaire demeure également faible et les populations se rabattent souvent sur la justice traditionnelle comme palliatif.

Les dialogues interreligieux, interethnique, intercommunautaire sont essentiels pour bâtir une culture de la participation soutenable, la modernisation de la gouvernance ne pouvant intervenir que dans le cadre d'un dialogue et d'une adhésion issues d'une réelle représentativité. Le processus de consolidation de la paix est également au cœur des débats des OSC. Les représentants de la société civile et les autorités religieuses sont d'importants catalyseurs dans le processus de changement vers une meilleure cohésion sociale, en créant des réseaux et des coalitions d'acteurs inclusifs. La participation des citoyens à la vie politique reste cependant faible, il en va notamment ainsi des femmes et des jeunes.

L'Union européenne, dans le cadre de la programmation du 11<sup>ème</sup> FED, a identifié la consolidation de l'État de droit comme un secteur de concentration. La coopération française finance un projet de renforcement de la redevabilité des politiques publiques et dans le cadre du Fonds Social de Développement plusieurs projets de dialogues interculturels ont également été financés, en partenariat avec l'Institut français du Tchad. L'USAID appuie des actions pour améliorer la culture citoyenne, le dialogue interreligieux et intercommunautaires.

### Rôle que l'UE et les partenaires peuvent jouer :

- Utilisation du dialogue politique
- Facilitation du processus de concertation entre société civile et acteurs étatiques
- Financement d'actions innovantes de la société civile
- Appui aux initiatives de renforcement de capacités ciblées

Cette priorité globale s'articule autour des priorités spécifiques suivantes :

| PRIORITES SPECIFIQUES- RESULTATS  | INDICATEUR(S) DE RESULTATS   |
|---|--|
| 5. Les capacités de la société civile sont renforcées pour améliorer la participation des citoyens à la vie publique. | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Progression de l'implication des OSC dans les campagnes d'éducation civique et l'observation des élections ;</li> <li>• Amélioration de la participation politique des jeunes, des</li> </ul> |

|   |  |
|---|--|
|   | <p>femmes et des catégories les plus défavorisées de la population ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les OSC sont en mesure d'exercer une influence grandissante et visible sur la scène nationale (contribution à l'élaboration des politiques nationales, débat de société).</li> </ul> |
| 6. L'interaction entre la société civile et le Parlement est améliorée  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Facilitation d'actions concertées multi-acteurs visant à établir des passerelles entre les OSC et le Parlement autour des réformes stratégiques.</li> </ul>   |
| 7. Le rôle de la société civile est renforcé dans tout le système judiciaire  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les capacités des OSC sont renforcées en tant que prestataire de service et comme acteur de veille et monitoring.</li> </ul>  |
| 8. La société civile est appuyée dans la lutte contre la corruption et la transparence de la gestion des finances publiques | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les capacités des OSC en matière de suivi du processus budgétaire sont renforcées ;</li> <li>• L'émergence de coalitions multi-acteurs (avec secteur privé et monde académiques) est facilitée et appuyée.</li> </ul>   |
| 9. La société civile est soutenue dans ses efforts pour la consolidation de la cohésion sociale et la paix                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'émergence de réseaux et des coalitions inclusives entre OSC et les autorités religieuses comme catalyseurs vers une meilleure cohésion sociale est facilitée et soutenue.</li> </ul>  |

### **PRIORITE 3 La société civile contribue efficacement au développement économique et social au niveau local**

Au niveau local, les avancées du processus de décentralisation ont permis d'amorcer le dialogue entre les autorités locales et les OSC favorisant l'élaboration de plans de développement local participatifs dans un souci d'améliorer la gouvernance locale. L'accès aux services sociaux de base (la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement) peut être une excellente porte d'entrée pour favoriser un certain ancrage de la démarche participative et de la responsabilisation citoyenne. Par ailleurs, nombreux sont les artistes qui se sont engagés pour sensibiliser les populations autour de différents thèmes tels que la santé, la citoyenneté ou encore la protection de l'environnement. Ils jouent un rôle important en tant qu'acteurs de changements sociaux et promoteurs de tolérance. L'intégration économique, sociale et politique de la femme est également un des principaux défis démocratiques au Tchad. Un autre défi est d'engager la jeunesse comme agent de changement social, économique et politique s'attaquant aux inégalités de la société tchadienne en l'impliquant également dans la consolidation de la paix.

Toute une série de nouvelles pratiques de démocratie locale a été appuyée par de nombreux programmes, comme le PRODALKA (2003-2012), financé par le Gouvernement allemand et mis en œuvre par la GIZ, ou le programme de développement rural de la Coopération suisse. Dans le cadre de son projet de renforcement de la redevabilité des politiques publiques, la France appuie le renforcement des services de proximité et le développement local. Un fonds de développement local géré par l'ANCT a ainsi été mis en place en 2014, permettant de financer 20 projets de développement en partenariat avec des OSC locales. Elle appuie également le renforcement des capacités des collectivités territoriales décentralisées.

Au niveau de l'UE, des expériences multiples et des approches différentes d'appui à la gouvernance locale ont été également mises en œuvre depuis le 8<sup>ème</sup> FED (programme de microréalisations, PASILD, PADL-GRN) avec la mise en place de cadres de concertation autour de l'établissement de plans de développement locaux (PDL), en promouvant ainsi une «culture de dialogue» entre les différents acteurs intervenant au niveau local y inclus les autorités traditionnelles et religieuses.

#### **Rôle que l'UE et les partenaires peuvent jouer :**

- Facilitation du processus de concertation entre OSC et AL
- Appui aux initiatives de renforcement de capacités pour l'amélioration de l'accès aux services publics

- Financement d'actions innovantes des organisations de femmes et de jeunes au niveau décentralisé
- Appui aux partenariats public-privé pour le développement de l'économie locale

**Cette priorité globale s'articule autour des priorités spécifiques suivantes :**

| PRIORITES SPECIFIQUES- RESULTATS  | INDICATEUR(S) DE RÉSULTATS  |
|---|---|
| 10. Un dialogue inclusif a lieu autour des différentes politiques sectorielles afférentes à la fourniture des services publics au niveau local (planification et monitoring). | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les OSC (et leur base sociale) sont mieux informées sur les opportunités de participer à la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques de développement au niveau local ;</li> <li>• Les alliances avec d'autres acteurs (secteur privé et monde académique) sont promues pour accroître les capacités de proposition des OSC.</li> </ul>                  |
| 11. Le dialogue et la collaboration entre société civile et les autorités locales est renforcé.   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des mécanismes de concertation sur le développement local sont identifiés et élaborés de manière concertée ;</li> <li>• Des actions de développement, issues d'un consensus multi-acteurs et aboutissant à d'autres modes de gestion des affaires locales, sont soutenues.</li> </ul>  |
| 12. La société civile est renforcée dans son rôle d'accompagnement des AL et la prestation de services de base  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions innovantes des OSC pour l'accompagnement des AL sont soutenues ;</li> <li>• Les partenariats public-privé créés au niveau local pour l'exécution de projets sont promus ;</li> <li>• Les capacités des OSC sont renforcées pour améliorer l'accès aux services de base.</li> </ul>   |
| 13. La société civile est renforcée dans son rôle d'acteur de la gouvernance locale   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions innovantes de promotion de la participation des femmes et/ou de jeunes à la vie publique sont soutenues ;</li> <li>• Les activités structurantes mises en œuvre par les acteurs culturels au profit de la cohésion sociale sont soutenues.</li> </ul>  |
| 14. Le rôle de la société civile est renforcé dans la gestion des ressources naturelles   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les actions menées en matière de suivi des dépenses publiques par les OSC sont soutenues ;</li> <li>• Les activités menées avec les communautés pour promouvoir l'obligation de rendre compte des autorités sont promues ;</li> <li>• Les coalitions multi-acteurs pour le suivi de la transparence dans la gestion des ressources naturelles sont soutenues.</li> </ul> |

## 2 ACTIONS

### Tableaux récapitulatifs des actions à entreprendre

|   |
|---|
| <b>Priorité 1</b>   |
| Une société civile plus organisée, capable et viable  |
| <b>Indicateur(s)</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre légal harmonisé et concerté est mis en œuvre ;</li> <li>• Un mécanisme d'accès à l'information pertinente est en place ;</li> <li>• Un mécanisme durable de financement des OSC est identifié et graduellement mis en place.</li> </ul>  |
| <b>Actions:</b>   |
| <b>A. Analyse: études, cartographies et recherches</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude participative pour l'analyse des contraintes du cadre légal régissant les OSC au Tchad et les lois connexes y compris les dispositifs d'accès à l'information pertinente ;</li> <li>- Étude participative pour l'identification de mécanismes alternatifs et durables de financement de la société civile au Tchad ;</li> <li>- Étude d'analyse des dispositifs existants de renforcement de capacités, d'accompagnement et d'information des OSC tchadiennes, de recensement des modes et des pratiques ainsi que les institutions et/ou organismes.</li> </ul>   |
| <b>B. Dialogue politique, consultations et facilitation</b>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Facilitation du processus de consultation multi-acteurs pour l'élaboration des propositions pour l'harmonisation et la modernisation du cadre légal régissant la société civile ;</li> <li>- Soutien au processus législatif en conséquence ;</li> <li>- Dialogue avec les autorités en charge (Ministère de l'intérieur, etc.) et le Parlement ;</li> <li>- Utilisation du levier dialogue politique sous Art.8 de l'accord de Cotonou pour appuyer la réforme</li> <li>- Dialogue politique avec la société civile sur toutes les étapes des processus électoraux ;</li> <li>- Facilitation de la mise en place graduelle d'un dispositif permanent de renforcement des capacités et d'accès à l'information pertinente pour les OSC.</li> </ul> |
| <b>C. Financement: appui opérationnel y compris à l'intégration</b>   |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Projet société civile 11<sup>ème</sup> FED (études, facilitation des processus et appui institutionnel Gouvernement, appui opérationnel aux mécanismes identifiés) ; ligne thématique OSC-AL (appui des initiatives propres d'OSC d'implication dans le processus et pour le suivi processus législatif) ;</li> <li>2) Autres PTF : appui au dialogue politique avec le gouvernement</li> </ol>   |

|  |
|--|
| <b>Priorité 2</b>  |
| La société civile contribue à la consolidation d'un État de droit effectif   |
| <b>Indicateur(s)</b>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la transparence dans la gestion des affaires publiques ;</li> <li>• La participation des OSC au processus de dialogue politique sectoriel est accrue</li> <li>• Amélioration de la participation des citoyens à la vie publique.</li> </ul>   |
| <b>Actions:</b>  |
| <b>A. Analyse: études, cartographies et recherches</b>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>– Étude sur les initiatives de la société civile dans le dialogue interculturel et interreligieux et la promotion de la paix.</li> <li>– Evaluation finale du projet PDEV-II</li> </ul>   |
| <b>B. Dialogue politique, consultations et facilitation</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui aux initiatives innovantes des OSC pour la lutte contre la corruption et la transparence dans la gestion des finances publiques ;</li> <li>- Promotion de la participation des OSC aux processus budgétaires ;</li> <li>- Facilitation de la participation des OSC au processus de dialogue politique sectoriel ;</li> <li>- Appui aux initiatives des OSC pour améliorer la transparence des processus électoraux et une participation effective des citoyens à la vie publique ;</li> <li>- Appui aux initiatives innovantes des OSC visant l'amélioration de l'ensemble du système judiciaire et la protection des droits humains ;</li> <li>- Facilitation de l'interaction des OSC avec le Parlement;</li> <li>- Appui à la consolidation des initiatives multi-acteurs de dialogue interculturel, intercommunautaire et interreligieux autour d'enjeux liés à la gouvernance, la cohésion sociale et la consolidation de la paix.</li> </ul>  |
| <b>C. Financement: appui opérationnel y compris à l'intégration</b>  |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1) UE : Projet justice 11<sup>ème</sup> FED (intégration société civile dans la réforme du secteur, et initiatives de prestation de services pertinentes) ; ligne thématique IEEDH et Instrument contribuant à la Paix et à la Stabilité pour les actions des OSC pour la prévention des conflits et le traitement du passé; ligne thématique OSC-AL pour le renforcement des capacités des OSC pour le suivi des processus électoraux et les campagnes d'éducation civique des citoyens.</li> <li>2) Autres PTF : Coopération française (Projet de Renforcement de la Redevabilité des Politiques Publiques, Fonds Social de Développement), AFD (projets ONG gestion des finances publiques, développement local, etc.), USAID (programme <i>Peace through development</i>), GIZ (partenaire technique du projet d'Appui à la prévention de la radicalisation violente et à la coexistence pacifique), Coopération suisse (promotion du dialogue intercommunautaire et interreligieux, traitement du passé).</li> </ol> |

|   |
|---|
| <b>Priorité 3</b>   |
| La société civile contribue efficacement au développement économique et social au niveau local  |
| <b>Indicateur(s)</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• La participation des OSC est accrue à la formulation, au suivi et à la mise en œuvre des politiques sectorielle au niveau local</li> <li>• L'impact de la société civile sur la vie économique et sociale est accru par la mise en place de coalitions fortes avec les autres acteurs pertinents (en particulier recherche &amp; secteur privé).</li> </ul>  |
| <b>Actions:</b>   |
| <b>A. Analyse: études, cartographies et recherches</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation finale du projet PADL et PADL-GRN 10<sup>e</sup> FED.</li> <li>- Identification et formulation des interventions 11<sup>e</sup> FED dans le secteur de la nutrition et de la gestion des ressources naturelles.</li> <li>- Etude sur les couts financiers du transfert de compétences aux collectivités territoriales (en cours).</li> </ul>  |
| <b>B. Dialogue politique, consultations et facilitation</b>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement à la mise en œuvre et à la consolidation du processus de décentralisation;</li> <li>- Accompagnement des OSC impliquées dans des initiatives de gouvernance et /ou de partenariat multi-acteurs en vue d'apporter une valeur ajoutée à la formulation, au suivi et à la mise en œuvre au niveau local des politiques sectorielles;</li> <li>- Au niveau local, faciliter et soutenir les processus de construction citoyenne (en particulier la consolidation de la participation effective des OSC dans les processus de développement économique local) et d'apprentissage de la gestion de l'espace public suivant un logique multi-acteur de gouvernance locale ;</li> <li>- Appuyer des initiatives émergentes de structuration d'OSC de femmes et de jeunes autour d'enjeux de gouvernance et de développement économique local;</li> <li>- Appui à la consolidation d'alliances stratégiques des OSC et avec d'autres acteurs pertinents (secteur privé, monde académique et de recherche) pour accroître leur impact sur la vie économique et sociale.</li> </ul> |
| <b>C. Financement: appui opérationnel y compris à l'intégration</b>   |
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1) UE : Projet société civile 11<sup>ème</sup> FED (appui aux initiatives multi-acteurs de dialogue au niveau local, financement d'actions concertées des OSC visant le développement local) ; ligne thématique OSC &amp; AL (appui des initiatives d'alliance d'OSC avec d'autres acteurs pertinents sur des enjeux concrets); Projet pastoralisme et Projets Nutrition 11<sup>ème</sup> FED, Projet PADL 10<sup>e</sup> FED.</li> <li>2) Autres PTF: Coopération Suisse (Axe agriculture et sécurité alimentaire), GIZ (Projet PADL 10<sup>e</sup> FED), AFD (projets santé et nutrition, développements urbain et local, éducation, eau et assainissement, pastoralisme), Coopération française (Projet de Renforcement de la Redevabilité des Politiques Publiques).</li> </ol>  |



